

1.6 Commerce extérieur

Depuis le début des années 2000, la balance commerciale française se dégrade fortement, atteignant 194,9 milliards d'euros (Md€) de déficit en 2022. Les échanges agroalimentaires continuent cependant de faire partie des rares excédents commerciaux (10,2 Md€ en 2022). L'excédent agroalimentaire se maintient ainsi autour de 8 Md€ en moyenne depuis 2000 mais, boissons exclues, il est structurellement déficitaire depuis 2014 ► **figure 1**.

La France présente une spécialisation « produits » ancienne et marquée en matière de commerce agroalimentaire : elle exporte des **produits bruts** (céréales, animaux vivants) ou peu transformés (sucre, poudres de lait) et des produits de « terroirs » (fromages, boissons alcoolisées), tandis qu'elle importe toujours plus de fruits et légumes et de **produits transformés**. Le solde commercial des produits transformés est cependant structurellement excédentaire (5,5 Md€ en 2022), avec toutefois de fortes variations selon le produit concerné ► **figure 2**. Les boissons, et plus particulièrement les vins et spiritueux, sont les produits les plus exportés par la France en valeur. Leur excédent commercial élevé (16 Md€ en 2022) ne cesse d'augmenter depuis 2014 malgré la rupture de 2020 liée en grande partie au contexte sanitaire. À l'inverse, les préparations à base de poissons et les fruits et légumes transformés présentent des déficits structurels élevés et qui s'amplifient au fil du temps. Par ailleurs, sous l'effet d'une hausse continue des importations plus marquée que celle des exportations, le secteur des viandes, excédentaire jusqu'au milieu des années 2000, présente un déficit depuis. En ce qui concerne les

produits bruts, le solde (4,7 Md€ en 2022) fluctue plus fortement depuis 2008 sous l'effet des variations de l'excédent commercial des céréales (10,7 Md€ en 2022), qui sont au premier rang des produits bruts exportés en valeur. À l'inverse, les échanges des autres produits bruts sont pour la plupart déficitaires.

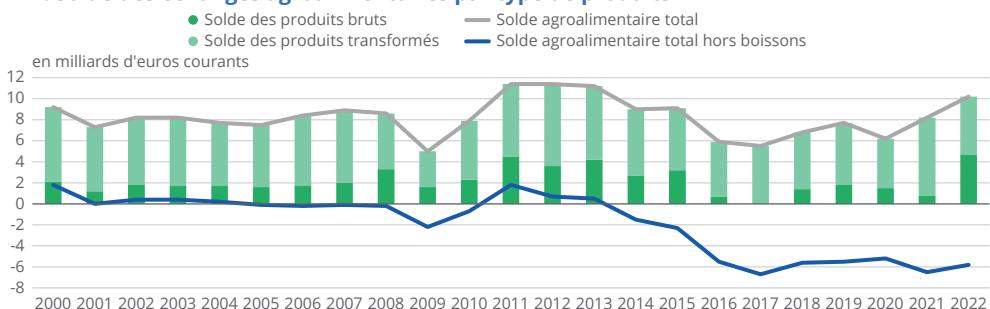
L'Union européenne (UE) est un partenaire majeur de la France dans le commerce agroalimentaire (55 % des exportations et 64 % des importations en 2022), même si la part de l'UE dans les exportations recule (62 % en 2000). De 2011 à 2020, la contribution des flux commerciaux avec l'UE à l'excédent agroalimentaire a chuté à tel point que les échanges avec l'UE sont déficitaires depuis 2015 ► **figure 3**. Durant cette période, les exportations ont stagné, tandis que les importations ont crû de 3 % en moyenne par an ► **figure 4**. Depuis 2021, le déficit se réduit toutefois (à 0,9 Md€ en 2022). Les exportations augmentent davantage que les importations, dans un contexte de reprise des flux commerciaux après la crise sanitaire et de tensions inflationnistes accentuées par la guerre en Ukraine. Les échanges agroalimentaires sont excédentaires avec les pays tiers (principalement du fait des États-Unis et de la Chine, mais aussi du Royaume-Uni, du Japon et de l'Algérie). Ils ont contribué de manière croissante à l'excédent agroalimentaire jusqu'en 2020. Depuis, la réduction du déficit des échanges avec les pays de l'UE tire l'excédent agroalimentaire, quand bien même l'excédent avec les pays tiers (11,1 Md€) dépasse en 2022 son niveau record de 2019. ●

► Définitions

Les **produits bruts** regroupent les produits de l'agriculture et de l'élevage, les produits sylvicoles et les produits de la pêche et de l'aquaculture de la classification des produits françaises (CPF).

Les **produits transformés** regroupent les produits des industries agroalimentaires, les boissons et les produits à base de tabac de la CPF.

► 1. Solde des échanges agroalimentaires par type de produits¹

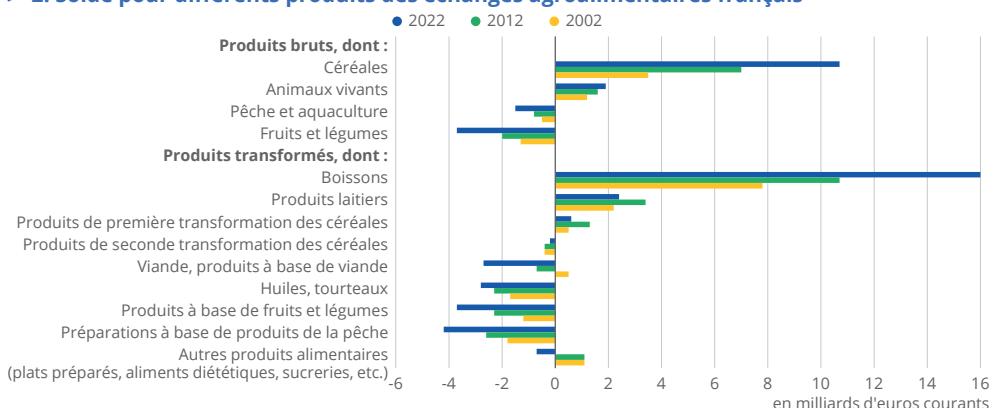


1 Produits agroalimentaires selon la classification des produits françaises.

Lecture : En 2022, le solde agroalimentaire français atteint 10,2 milliards d'euros (Md€) d'excédent commercial (4,7 Md€ pour les produits bruts et 5,5 Md€ pour les produits transformés), mais il est déficitaire hors boissons (-5,8 Md€).

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014. Source : Douanes.

► 2. Solde pour différents produits des échanges agroalimentaires français¹

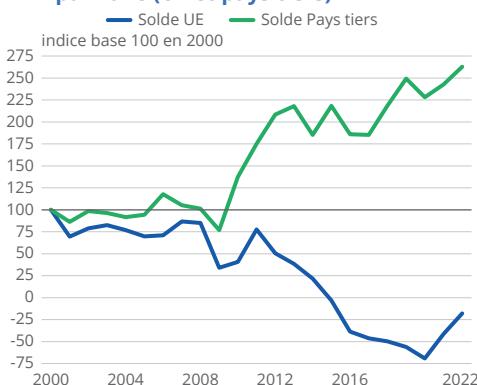


1 Produits agroalimentaires selon la classification des produits françaises, liste non exhaustive.

Lecture : En 2022, l'excédent des échanges de céréales atteint 10,7 milliards d'euros.

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014. Source : Douanes.

► 3. Évolution de la valeur des soldes commerciaux agroalimentaires par zone (UE et pays tiers)

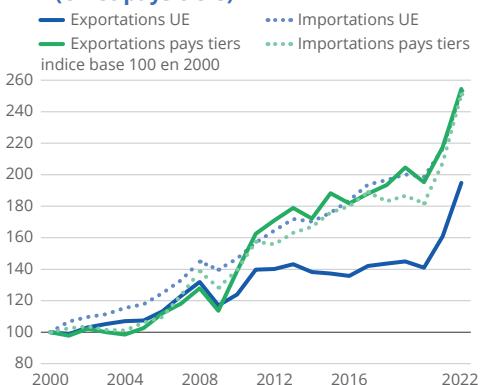


Lecture : Entre 2000 et 2022, le solde agroalimentaire avec l'UE a diminué de 118 %.

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Douanes.

► 4. Évolution de la valeur des échanges agroalimentaires par zone (UE et pays tiers)



Lecture : Entre 2000 et 2022, les exportations vers l'UE en euros courants ont augmenté de 94,8 %.

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Douanes.